

INTERPROFESSION DU LAIT

BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Communiqué de presse de l'Interprofession du lait du 21 septembre 2017

PA 2022 + : L'économie laitière doit être renforcée

La politique agricole actuelle se base sur les trois piliers que sont les paiements directs, la protection à la frontière et le soutien du marché. Le système doit être corrigé sur certains points essentiels. En effet, si l'économie laitière a perdu en compétitivité c'est aussi dû à l'orientation de la politique lancée il y a quatre ans. La branche laitière demande par conséquent à la Confédération de revoir le système actuel dans le cadre de la Politique agricole 2022+, afin de lui redonner des perspectives d'avenir.

L'économie laitière est de loin le principal secteur de l'agriculture suisse. Avec l'élevage de bétail bovin, qui est étroitement liée avec elle, la production laitière génère près d'un tiers de la valeur de la production agricole suisse. Le secteur laitier est plus fortement soumis à la concurrence internationale que d'autres secteurs, alors qu'environ un tiers de la production laitière est transformé en produits exportés. Ayant su faire face aux défis de ces dernières années, l'économie laitière est prête à affronter l'avenir. La pression a néanmoins fortement augmenté. Cette pression provient, d'une part, de la péjoration de la situation du marché à l'échelon international et, d'autre part, des conditions cadres fixées par la politique actuelle. Le système des paiements directs et l'ouverture insidieuse des frontières ont notamment pesé sur la rentabilité de l'économie laitière ces dernières années. Sans correction de la politique agricole, le risque existe que le pilier central de l'agriculture suisse continue à s'affaiblir. La branche laitière demande par conséquent à la Confédération de revoir le réglage des principaux instruments de la politique agricole.

Défauts actuels

L'Interprofession du lait (IPL) a analysé le système ces derniers mois et a élaboré des propositions concrètes pour y apporter les adaptations nécessaires. Selon l'IP Lait, les principaux défauts du système actuel sont à rechercher du côté des paiements directs et de la libéralisation partielle du marché qui touche presque uniquement la branche laitière. Ces deux instruments influent sur la concurrence interne au sein de l'agriculture au détriment de la production laitière. Des secteurs avec des frontières ouvertes se retrouvent en effet en concurrence pour les surfaces avec des secteurs bénéficiant d'une protection complète. À ce jeu, l'économie laitière possède les moins bonnes cartes.

Les paiements directs sont trop fortement axés sur la surface. Cela freine la mobilité des surfaces et donne de trop fortes incitations à l'extensification ; la production s'en trouve délaissée. Même si les répercussions ne sont pas encore mesurables directement, les grandes différences entre les exploitations agricoles provoquent des distorsions sur le marché et de grandes frustrations, surtout dans le secteur laitier.

Le passage des contributions liées aux produits à celles liées aux surfaces a été trop radical et la libéralisation, laquelle touche presque uniquement le secteur laitier, en accentue les effets. Par conséquent, les prix dans le secteur laitier et les revenus dans la production de lait de centrale ont baissé. En raison d'incitations artificielles, l'économie laitière est confrontée à des problèmes de revenu, de coûts et de vente. La chute du prix du lait dans l'UE entre 2014 et 2016 et le renchérissement du franc en 2015, auquel la politique agricole n'a pas su répondre, ont encore accentué la difficile situation.

Principales revendications en vue de la Politique agricole 2022+

La branche laitière demande que le système des paiements directs soit remanié. Le travail doit être revalorisé par rapport à la possession de surfaces. Il faut aussi renforcer le professionnalisme dans la production laitière, le maintien du haut niveau de l'économie laitière suisse étant la condition pour continuer à avoir du succès à l'avenir. Ce n'est qu'ainsi que le secteur laitier pourra subsister à long terme.

De meilleures conditions cadres sont nécessaires pour les exportations afin de pouvoir maintenir les ventes des produits laitiers suisses à leur niveau actuel. Cet aspect doit être pris en compte lors de la conclusion de nouveaux accords de libre-échange avec des pays qui ne sont pas membres de l'UE. Les mesures actuelles dans le domaine du soutien du marché, notamment les suppléments, la promotion des ventes ainsi que les mesures d'accompagnement doivent être maintenues. Il s'agit d'un aspect vital pour le secteur fromager, car cela permet de compenser, du moins partiellement, les inégalités par rapport à la concurrence étrangère.

Renseignements :

Peter Hegglin, président de l'IP Lait, 079 743 48 19

Stefan Kohler, gérant de l'IP Lait, 031 381 71 11 / 078 828 18 58